

# Rapport public Parcoursup session 2024

IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2032)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2032)	Jury par défaut	Autres candidats	36	1209	614	394	40
		Bacheliers technologiques toutes séries	36	509	306	294	35

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2032)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	183	106	88	9	22,5 %
			Masculin	1026	508	306	31	77,5 %
			<b>Total</b>	<b>1209</b>	<b>614</b>	<b>394</b>	<b>40</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	48	27	25	2	5,7 %
			Masculin	461	279	269	33	94,3 %
			<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>306</b>	<b>294</b>	<b>35</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2032)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	33	2	0	0	0 %
				Sans mention	366	108	36	8	20 %
				AB	362	236	129	23	57,5 %
				B	240	191	156	8	20 %
				TB	81	68	65	1	2,5 %
				TBF	6	6	6	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>1088</b>	<b>611</b>	<b>392</b>	<b>40</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	
				Sans mention	12	0	0	0	
				AB	10	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	5	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	35	2	1	0	
				AB	14	1	1	0	
				B	22	0	0	0	
				TB	8	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	5	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	15	1	1	0	0 %
				Sans mention	217	84	77	18	51,4 %
				AB	176	128	124	10	28,6 %
				B	80	74	74	6	17,1 %
				TB	19	17	16	1	2,9 %
				TBF	2	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	509	306	294	35	100 %

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2032)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	895	518	343	34	85 %
			En réorientation	195	75	42	4	10 %
			Non scolarisés	72	14	5	2	5 %
			Scolarité étrangère	36	4	2	0	0 %
			Autres	11	3	2	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>1209</b>	<b>614</b>	<b>394</b>	<b>40</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	451	282	275	32	91,4 %
			En réorientation	36	18	15	2	5,7 %
			Non scolarisés	18	5	3	1	2,9 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	3	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>509</b>	<b>306</b>	<b>294</b>	<b>35</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2032)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	450	288	210	23
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	288	185	123	7
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	51	28	15	3
			Autres doublettes	232	104	41	7



Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	412	286	281	33
			Autres doublettes	79	16	9	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2032)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	44,1 %	47,6 %	54 %	57,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	28,2 %	30,6 %	31,6 %	17,5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	5 %	4,6 %	3,9 %	7,5 %
		Autres doublettes	22,7 %	17,2 %	10,5 %	17,5 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2032)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	83,9 %	94,7 %	96,9 %	97,1 %
		Autres doublettes	16,1 %	5,3 %	3,1 %	2,9 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus en Mathématiques, informatique et autres matières scientifiques	Bulletins de notes de Première et Terminale	Essentiel
	Homogénéité des notes obtenues dans toutes les autres matières, notamment Français et anglais	Bulletins de notes de Première et Terminale	Très important
	Pour les étudiants du supérieur, les résultats des épreuves au baccalauréat et post-baccalauréat	Bulletin de notes du Bac et Résultats en cours du supérieur	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique	Appréciations des bulletins de Première et Terminale, Fiche avenir.	Essentiel
Savoir-être	Investissement dans toutes les matières et comportement en classe	Appréciations des enseignants sur les Bulletins de Première et Terminale Fiche avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les métiers associés et connaissance de la formation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Projet de formation motivé Rubrique "activités et centre d'intérêt" du dossier	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

### Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d'information et numerique (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

#### Algorithme de décision (Informatique Bourg), du 09 avril au 21 mai 2024

1. le responsable du recrutement récupère les dossiers
2. il répartit les dossiers validés pour étude par les différents examinateurs, qui sont tous enseignants permanents de la formation (environ 100 dossiers par examinateur)
3. pour chaque dossier, on évalue les différents éléments selon les critères rappelés dans le tableau synoptique
4. le responsable collecte les évaluations, et propose un classement à partir de la note finale, calculée comme indiqué ci-dessous :

**3 notes intermédiaires sont calculées à partir des critères donnés dans Parcoursup.**

**Note1** : calculée à partir des bulletins

Pour les bacs Généraux :

- notes de 1ère :  $N1 = (\text{noteEDS} + \text{LV1} + \text{français}) / \text{coeffs}$

- notes de terminale ou bac :  $N2 = (\text{NoteEDS} + \text{LV1}) / \text{coeffs}$ , avec :

- calcul de la note EDS : moyenne pondérée des notes des Enseignements de Spécialité, selon les coefficients suivants

Mathématiques Spécialité : 4

Numérique et Sciences Informatiques : 3

Physique-Chimie Spécialité, Sciences de l'ingénieur, Sciences Economiques et Sociales Spécialité, Sciences de la vie et de la Terre Spécialité, Biologie/Ecologie, Sciences de l'ingénieur et sciences physiques : 2

Autres EDS : 1

Pour les autres bacs, technologiques ou avant 2020 :

- notes de 1ère:  $N1 = (4 * \text{Maths} + 3 * \text{Physique-Chimie/Et Mathématique} + \text{LV1} + \text{français}) / \text{coeffs}$

- notes de terminale ou bac :  $N2 = (5 * \text{Maths} + 3 * \text{Physique-Chimie Et Mathématique} + \text{LV1}) / \text{coefs}$

-  $\text{Note1} = (N1 + 2 * N2) / 3$



**Note2** : Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement (fiche avenir) traduites en une note /20.

**Note3** : appréciation générale du dossier (appréciation globale du dossier par l'équipe pédagogique: motivation, adéquation du profil avec la formation, avis des enseignants (bulletins et fiche avenir)). Note /20.

Le classement est réalisé en pondérant chacune des notes par un coefficient.

**NoteFinale** =  $(c1 * Note1 + c2 * Note2 + c3 * Note3) / (c1 + c2 + c3)$ .

Les coefficients sont déterminés lors du retour de l'ensemble des collègues évaluant les dossiers de candidature (c1=5, c2=1 et c3=5).

En cas d'absence de fiche avenir (bacheliers avant 2020, étrangers,...) la note sera calculée sans Note2 et c2.

Lorsque la Note1 est inférieure à un seuil dépendant du nombre de dossiers confirmés et du rang du dernier appelé des années précédentes, les autres notes ne sont pas prises en compte, et le dossier n'est pas classé.

La barre de classement est fixée à NoteFinale  $\geq 10.00$  dans chacun des 2 groupes ou strictement supérieur à 60 % des dossiers reçus confirmés dans le groupe.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à venir nous rencontrer en amont, lors des différents salons et journées portes ouvertes. Bien préciser également, dans le dossier, l'intérêt pour le département Informatique localisé à Bourg-en-Bresse, et le positionnement de cette formation dans leur projet.

**Signature :**

Bruno TELLEZ,

Directeur de l'établissement IUT Lyon1 Site de  
Bourg-en-Bresse